

Portrait du président de l'IEI

« Nous avons le droit le plus compliqué de Suisse »



Par Serge Guertchakoff, Rédacteur en chef de [immobilier.ch](https://www.immobilier.ch)

25.08.2026 / [immobilier.ch](https://www.immobilier.ch)

À la fois professeur de droit à l'Université de Genève, enseignant et président de l'Institut d'études Immobilières, François Bellanger poursuit ses activités d'avocat, spécialiste dans le droit immobilier.

Copyright (c) DR



François Bellanger exerce la double fonction de professeur à l'Université de Genève depuis 1998 et d'avocat.

Ses enseignements à l'Université couvrent différents domaines du droit public, notamment la procédure administrative, le contentieux de droit public cantonal et fédéral, le droit de l'aménagement du territoire, le droit des constructions et du logement, le droit des marchés publics et le droit du personnel de l'Etat.

Depuis le 1er avril 2024, en plus de ses activités de Professeur, il est Directeur de la stratégie immobilière de l'Université de Genève. Cette direction est rattachée au rectorat de l'Université et a la charge du développement et du pilotage des futurs bâtiments de l'Université (notamment Uni Vernets), de la planification et de l'implantation de la transition écologique ainsi que de l'implémentation de mesures de mieux vivre ensemble dans les bâtiments existants. Cependant son parcours n'était pas déterminé qu'il en a l'air.

Fils d'un grand résistant

François Bellanger n'a pas eu des parents très ordinaires. Sa mère, connue sous son nom de plume « Christine Arnothy », fut une femme de lettres et journaliste française née à Budapest. Son père, Claude Bellanger, fut un célèbre résistant avant de fonder le Parisien Libéré en 1944.

Né en août 1963 à Boulogne-Billancourt, à côté de Paris, François Bellanger n'a pas été tenté par le journalisme. « J'aurais plutôt adoré être médecin ou chef d'entreprise », confie celui qui éprouve une véritable passion pour la génétique.

En 1980, deux ans après le décès de Claude Bellanger, la famille vient s'installer en Suisse. Il décroche sa maturité. Puis, n'étant pas certain de disposer de l'imagination nécessaire pour faire de la recherche génétique, il opte pour des études de droit. « J'ai remplacé les dix années d'étude de médecine par dix années d'études de droit », s'amuse-t-il.

Admiratif des professeurs Knapp et Auer

Deux personnes l'ont particulièrement marqué. Le professeur Blaise Knapp (1933 –2021), un éminent professeur de droit public à l'Université de Genève (UNIGE) et doyen de la Faculté de droit, qui a marqué la vie académique et juridique genevoise jusqu'à sa retraite en 1999. Et le professeur de droit constitutionnel Andreas Auer, éminent spécialiste du fédéralisme (1948-2018).

Troisième personnalité citée par François Bellanger, feu le professeur honoraire Charles-André Junod et qui fut le premier à donner un cours sur le droit du logement. « Son cours était très intéressant, mais très académique. J'ai toujours regretté que tout soit très abstrait. A contrario, dès que j'en ai eu l'occasion, dans mes cours, je déplie notamment la carte papier des zones d'affectation du canton de Genève », rigole Me Bellanger.

L'avocat se souvient encore d'avoir co-écrit avec Suzanne Aubert- Lebet un article intitulé « Le régime de la LALAT et ses implications », édité en 1988 dans la Revue de droit administratif et fiscal. « Nous avons le droit le plus compliqué de Suisse », affirme le professeur de droit.

Pour son doctorat, achevé en 1990, François Bellanger s'était intéressé à une matière sans rapport avec l'immobilier : « Le régime juridique de la Banque Nationale Suisse ». Après quoi, il est parti effectuer son stage dans une étude où il a très peu fait de droit immobilier. « J'ai eu un seul dossier relatif à une autorisation de construire ».

Devenu indépendant

Dès septembre 1995, François Bellanger s'installe comme avocat indépendant en s'associant à ses confrères Douglas Hornung et Alain-Bruno Lévy. Dès janvier 1998, il rejoint l'étude Bonnant Warluzel & Associés, puis en octobre 2004 Ming Halpérin Burger Inaudi & Associés, avant de s'installer l'étude Poncet Turrettini à partir de 2014.

Portrait du président de l'IEI

« Nous avons le droit le plus compliqué de Suisse » [page 2]

En l'espace de vingt ans, ses connaissances en matière de droit immobilier ont fait de Me Bellanger l'un des trois plus grands spécialistes de l'immobilier genevois. Rien d'étonnant à ce qu'il se retrouve aujourd'hui à la fois directeur de la stratégie immobilière de l'Université de Genève (UNIGE) et président de l'IEI.

Au sein de l'UNIGE, il a commencé par donner le cours de droit de la construction dès septembre 1998. Un cours qui était suivi également par les étudiants de l'IEI dans le cadre de leur cursus. Au fil des ans, il a ajouté un second cours sur le droit de l'aménagement du territoire.

A côté de ces deux modules, François Bellanger a œuvré à l'obtention par l'IEI du label RICS, lequel désigne la reconnaissance professionnelle et le standard de qualité délivrés par la Royal Institution of Chartered Surveyors, une organisation internationale régissant les métiers de l'immobilier, de la construction et de l'aménagement foncier.

Avec ses collègues du bureau du conseil de l'IEI, il a contribué activement à moderniser l'IEI afin de l'amener à coller encore davantage aux attentes du marché, « Nous formons des généralistes à 360°, pas des experts dans un seul domaine. Cela rend nos diplômes ultra-employables. Nous avons ajouté des cours sur les questions en lien avec les économies d'énergie et avec la décarbonation. »

Mais, rassurez-vous, derrière ce grand spécialiste de l'immobilier se cache un collectionneur passionné par la bande-dessinée. Il possède sans doute l'une des plus grandes collections avec plus de 20'000 albums.

Pour consulter le site de l'IEI : <https://iei-geneve.ch/>